L'intelligence artificielle en séance plénière au CESE

MARDI 14 JANVIER

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 03/01/2025

Saisines liées : ANALYSE DE CONTROVERSES - INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, EMPLOI ET TRAVAIL
POUR UNE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL
COMMISSION TRAVAIL ET EMPLOI

Formations de travail liées : COMMISSION TEMPORAIRE "INTELLIGENCE ARTIFICIELLE"

Présentation des deux nouveaux travaux du CESE sur l'IA

Le CESE poursuit sa réfléxion sur l'IA et délivre deux nouveaux travaux. Jean-Marie Truffat (Groupe UNSA

) va présenter l'étude " Intelligence artificielle, emploi et travail ". Le projet d'avis " Pour une intelligence artificielle au service de l'intérêt général " sera présenté par Marianne Tordeux-Bitker (Groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale

) et par Erik Meyer (Groupe Alternatives sociales et écologiques
).

À suivre en direct depuis cette page.

La révolution de l'IA

L'intelligence artificielle (IA) et ses déclinaisons sont déjà omniprésentes dans notre vie quotidienne : médecine prédictive, guidage, assistance vocale, messagerie, recommandations, etc… mais qu'en est-il dans le monde du travail et plus largement sur notre société ?

> *Plus de **20% des Français** utilisent l'intelligence artificielle chez eux ou au travail*

Ce chiffre du Baromètre du numérique 2023 (étude annuelle réalisée par le CREDOC et pilotée par l'Arcep, l'Arcom, le CGE et l'ANCT) démontre l'émergence et l'usage massif de l'IA. Que ce soit *ChatGPT, Google Bard, Midjourney ou Dall-E*, les Français semblent se familiariser rapidement avec l'IA car elle permet d'être plus efficace et peut se substituer à d'autres travaux plus répétitifs ou chronophages.

Au-delà de l'aspect utilisation de l'IA, son poids économique ne cesse de croître. La France comptait 590 start-ups agissant dans le secteur de l'intelligence artificielle en 2022 et se positionnait au 7e rang mondial en matière de publications dans le cadre des conférences scientifiques sur l'IA (Direction générale des Entreprises du Ministère de l'économie des finances et de la souveraineté industrielle et numérique).

Cette accélération et cette massification de l'IA suscite de nombreuses questions quant au cadre de son usage, les bouleversements sur l'emploi et notre rapport au travail et de façon plus globale sur notre société.

En quoi l'IA bouleverse notre rapport à l'emploi et au travail ?

Destruction ou création d'emplois ? Sentiment de déclassement par rapport aux systèmes "intelligents" par le déplacement de la valeur travail (fin des tâches automatisées pour davantage de taches à forte plus-value mais qui génèrent et intensifient le stress) ... Les impacts de l'IA suscitent inquiétudes et défiances d'autant que les outils d'IA ont la particularité d'évoluer *intrinsèquement* au fur et à mesure de leur utilisation et nécessitent donc une surveillance et éventuellement des réajustements dans la durée.

Ce qui est certain c'est la transformation radicale - tant positivement que négativement- que l'IA induit sur le rapport au travail, à la productivité ou aux échanges. Le CESE a choisi pour son étude " Intelligence artificielle, emploi et travail", l'analyse de controverses pour fournir une vue nouvelle des problématiques soulevées par l'IA sur le monde du travail et de l'emploi, les objectiver et présenter un état des lieux documenté.

> *? **62 %** des emplois des économies avancées présenteraient une exposition élevée à l'IA. 27 % des emplois en seraient fortement complémentaires et en bénéficieraient, tandis que l'IA pourrait se substituer à 33 % des emplois, Source FMI, TrésorEco n° 341, Les enjeux économiques de l'IA, avril 2024.*

Inégalités, conditions et santé au travail, impacts sur l'emploi
L'IA va-t-elle augmenter les inégalités au travail ? L'IA est-elle un progrès pour l'organisation des conditions de travail et pour la santé au travail, l'IA aura-t-elle des impacts positifs sur l'emploi ? Discutées, argumentées, puis synthétisées par le CESE, ces trois questions correspondent aux principales préoccupations du monde du travail. Elles permettent de clarifier le débat quant à l'introduction et l'implémentation de l'IA sur nombre de sujets : l'information et la formation des salariés et des collectifs de travail. l'équilibre entre objectifs économiques et sociaux, l'opportunité d'un renouveau de dialogue social.

Analyse de controverse, une méthodologie éprouvée

Cette méthode, qui vise à clarifier les arguments en présence et à les ordonner sans prendre position en faveur de telle ou telle option, est destinée à faciliter l'appropriation des débats par les acteurs en les rendant le plus accessible possible. Elle a été appliquée en 2022 à l'étude « Quelle place pour le nucléaire dans le mix énergétique français ? » et en 2024 à l'étude « Transitions écologique : croissance vs décroissance de quoi parle-t-on ? »

En savoir plus sur l'étude

Quel déploiement de l'IA au service de l'intérêt général ?

L'essor de l'IA vient questionner notre façon de faire société et les choix stratégiques que nous devons opérer. Alors, comment peut-elle se déployer dans la société française au service de l'intérêt général ? Pour répondre à ces enjeux transversaux, le CESE a constitué une commission temporaire "Intelligence artificielle" pour aborder le sujet de l'IA sous de nombreux angles et dans différents secteurs.

Dans ces travaux, le CESE décrypte les grands enjeux du déploiement de l'IA : son impact sur nos droits fondamentaux et libertés individuelles, son empreinte environnementale, ou encore l'impératif d'autonomie stratégique européenne qui dicte les politiques économiques. Le CESE s'intéresse aussi aux conséquences du développement fulgurant de cette technologie dans toute la société : au travail, à l'école, dans les services publics, chez le médecin… L'objectif est de dresser un panorama des impacts et perspectives de l'IA.

10 citoyens intégrés dans la commission pour être au plus près des préoccupations des Français

Face aux inquiétudes et aux perspectives que fait naître l'IA, il était important d'associer la voix des premières et premiers concernés. C'est pourquoi dix citoyennes et citoyens ont été tirés au sort pour intégrer la commission temporaire aux côtés des conseillères et conseillers du CESE. Ils viennent de différentes régions de France et ont participé aux travaux du CESE pendant plusieurs mois.

En savoir plus sur le projet d'avis

Au programme de cette séance plénière

Ouverture par Thierry Beaudet, président du CESE ;

Expressions libres de membres sur l'actualité ;

Introduction par Thierry Beaudet, président du CESE ;

Interventions de Sophie Thiéry (Groupe CFDT), présidente de la commission travail et emploi de Thierry Cadart (Groupe CFDT), président de la commission temporaire Intelligence artificielle ;

Présentation de l'étude " Intelligence artificielle, emploi et travail " par le rapporteur Jean-Marie Truffat (Groupe UNSA) et présentation du projet d'avis " Pour une IA au service de l'intérêt général " par les rapporteurs Marianne Tordeux-Bitker (Groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale

) et Erik Meyer (Groupe Alternatives sociales et écologiques

). ;

Temps d'échanges avec les conseillères et les conseillers ;

Déclarations des groupes sur le projet d'avis ;

Vote du projet d'avis.

La séance plénière sera à suivre en direct depuis cette page.

© - copyright CESE - Novembre 2026